

Académie de La Réunion

Coordonnateur Académique de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CAMLDS), Correspondant Académique Décrochage Scolaire (CADS) et Référent Académique Obligation de Formation 16-18 ans (RAOF)

I - Caractéristiques du poste

- Catégorie : A
- Profil général : CPIF, IGE orientation et insertion professionnelle, Psychologue de l'éducation nationale (EDO), CPE ou Enseignant(e), témoignant d'une expérience pédagogique en établissement scolaire et/ou en CIO / en DRAIO et d'un engagement particulier pour les questions d'accompagnement à l'orientation et/ou de persévérance scolaire.
- Quotité de travail : 100 % (temps plein)
- Le temps de travail est établi sur une base de 1 404 heures annuelles. Un temps de service est dû pendant les périodes de congés scolaires.
- Positionnement dans l'organisation : il est placé sous l'autorité hiérarchique du Délégué Régional Académique à l'Information et l'Orientation (DRAIO).
- Description du service : la Délégation Régionale Académique à l'Information et l'Orientation (DRAIO) de l'académie de La Réunion a pour missions d'impulser, de coordonner et d'animer la politique académique en matière d'orientation, d'égalité des chances, de lutte contre le décrochage et de mise en oeuvre de l'obligation de formation, de gérer les procédures d'orientation et d'affectation, de favoriser la mise en place de l'accompagnement à l'orientation dans les collèges et les lycées, de contribuer à l'articulation lycée-enseignement supérieur et de réaliser des études sur l'orientation, l'affectation et l'insertion des élèves.
- Positionnement du poste et organisation du temps de travail : en résidence administrative à la DRAIO, le Coordonnateur Académique de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CAMLDS), est également en charge des missions de Correspondant Académique Décrochage Scolaire (CADS) et de Référent Académique Obligation de Formation 16-18 ans.
- Responsabilités : le CAMLDS pilote une équipe de quatre animatrices locales, positionnées sur chacun des bassins de l'académie et celle d'une vingtaine de personnels (formateurs, accompagnatrices-médiatrices et tutrices de plates-formes nouvelle chance).

II – Contexte

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale. Pour relever ce défi majeur, l'académie de La Réunion est engagée dans des actions de prévention, de persévérance scolaire et de remédiation. La MLDS est une mission partagée par l'ensemble des acteurs du système éducatif, en lien avec le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation). Elle nécessite un travail en réseau, tout particulièrement au sein du réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE).

III - Missions/activités principales

Le coordonnateur assure l'ingénierie de formation et la coordination pédagogique au niveau académique, dans le domaine de la prévention du décrochage scolaire de l'obligation de formation et de l'accompagnement des élèves en rupture de cursus.

A l'interne de l'institution, le coordonnateur académique assure :

- Une expertise pédagogique, technique et financière auprès de la DRAIO en lien avec les établissements et leurs équipes
- Un appui et une expertise dans la cadre des projets FSE relatifs aux actions de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire
- L'élaboration et la mise en place de critères et outils d'évaluation quantitative et qualitative permettant une analyse de la situation du décrochage dans l'académie, des dispositifs mobilisés et des actions à développer

- L'analyse d'informations statistiques et renseignements d'enquêtes diverses
- La communication relative à l'activité menée au titre de la MLDS dans l'académie
- Le développement de solutions innovantes et le suivi d'expérimentations adaptées au contexte et aux besoins du territoire (clauses sociales, service civique pour décrocheurs, ...)
- Le bon fonctionnement des actions mises en place par la MLDS - La dynamisation et le suivi du fonctionnement des GPDS sur l'académie - Le suivi et la coordination des quatre réseaux FOQUALE de l'académie, la coordination et l'animation de l'activité du réseau académique des animateurs locaux de la MLDS : valorisation et partage des pratiques innovantes, accompagnement des personnels
- L'information et la formation des différentes catégories d'acteurs du système éducatif dans le domaine de la prévention du décrochage scolaire et de la mission d'insertion de l'éducation nationale
- La participation au recrutement de collaborateurs, définition des lettres de mission, suivi d'activité, coordination et régulation d'équipes
- La rédaction de notes, courriers, cahier des charges, rapports et circulaire

Expert à l'externe de l'institution, le coordonnateur académique assure :

- La représentation de l'institution auprès des autres services de l'état, de la collectivité et des différents partenaires
- En lien avec la PSAD, un maillage territorial avec l'ensemble des opérateurs pour constituer une cartographie des solutions et développer avec les partenaires une offre de solution adaptée aux besoins des publics.

IV - Profil recherché et compétences attendues

- Expérience dans le domaine de l'ingénierie de formation ou de la coordination pédagogique.
- Conduite de projets et gestion de dispositifs complexes, capacité de négociation avec des partenaires variés
- Gestion et coordination d'équipes
- Très bonne connaissance du système éducatif, de son fonctionnement et des règles de gestion administrative
- Connaissance des différents dispositifs d'insertion et de formation destinés au public jeune (16 à 25 ans)
- Force de proposition et d'impulsion, aptitude à mobiliser des interlocuteurs divers
- Sens du service public
- Sens de la posture institutionnelle et de la loyauté
- Qualité rédactionnelle et de synthèse
- Sens du relationnel
- Respect des règles de confidentialité et du cadre déontologique
- Sens de la communication et capacité à prendre la parole en public
- Capacité d'adaptation et de réactivité
- Capacité au travail en équipe et en autonomie
- Capacité à rendre compte

IV. Procédure pour candidater

Le dossier de candidature doit être transmis uniquement par courriel, avant le 13 décembre 2022 à l'adresse suivante : saio.secretariat@ac-reunion.fr

1. Pour les fonctionnaires titulaires, dossier à transmettre par la voie hiérarchique : - Curriculum vitae - Lettre de motivation - Dernier rapport de rendez-vous de carrière - 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaires de catégorie A - Avis circonstancié du supérieur hiérarchique

2. Pour les agents contractuels : - Curriculum vitae - Lettre de motivation - Copie du diplôme - Avis circonstancié du supérieur hiérarchique pour les personnels contractuels de l'Education Nationale en poste

Pour tout renseignement adressez-vous à la DRAIO.

Le poste est susceptible d'être vacant au 01/02/2023.

Candidature à un poste
- en section coordination pédagogique et ingénierie de formation – CPIF
ou
- en mission pour la lutte contre le décrochage scolaire – MLDS –
Année scolaire 2023-2024

NOM et Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Académie actuelle :

Discipline :

Corps/Grade/Échelon :

Affectation actuelle (établissement /ville) :

Poste demandé : Coordonnateur Académique de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (CAMLDS), Correspondant Académique Décrochage Scolaire (CADS) et Référent Académique Obligation de Formation 16-18 ans (RAOF)

Académie demandée : Réunion

Localisation géographique : en résidence administrative à la DRAIO

Expérience et motivation du candidat : Joindre un CV et une lettre de motivation

Les dossiers incomplets sont susceptibles de ne pas recevoir le traitement adapté

Avis du chef d'établissement ou de service actuel

Avis du recteur de l'académie d'exercice